



NO 104

Le 16 mai 1988

LE MINISTRE DU COMMERCE ANNONCE LA PARUTION  
DE DEUX PUBLICATIONS SUR LES MARCHÉS ASIATIQUES

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui la parution de deux publications destinées à venir en aide aux exportateurs canadiens qui visent les marchés asiatiques : Comment obtenir un contrat de la Banque asiatique de développement et Guide de l'exportateur à l'ANASE.

La brochure intitulée Comment obtenir un contrat de la Banque asiatique de développement présente l'aide et les services offerts aux entreprises canadiennes qui cherchent à obtenir des contrats dans le cadre de projets financés par la Banque asiatique de développement (BASD). Conçue de façon à familiariser les entreprises avec les opérations de la BASD, elle contient des indications sur la façon d'obtenir en temps opportun des informations sur les projets financés par la Banque.

La Banque asiatique de développement consent chaque année des prêts d'une valeur de 2 milliards \$ en vue de favoriser le progrès économique et social parmi les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique qui en sont membres. "Il est essentiel que les entreprises canadiennes s'informent des plans d'acquisition de la Banque asiatique de développement et tiennent compte de ces débouchés potentiels dans leurs stratégies régionales de promotion commerciale", a dit M. Crosbie.

.../2

Le Guide de l'exportateur à l'ANASE comprend un bref survol des relations, notamment sur le plan commercial, entre le Canada et chacun des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) : Brunei Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour. Ces informations seront utiles aux exportateurs canadiens qui ne connaissent pas très bien cette région.

"Les marchés de l'ANASE constituent d'importants débouchés potentiels pour les exportations de produits et de services canadiens", a fait remarquer le ministre. En 1987, les exportations du Canada vers les pays de l'ANASE se sont élevées à 908,5 millions \$, en hausse de 39,9 %. "J'ai la conviction que ce guide sera utile aux exportateurs, qu'ils soient nouveaux ou expérimentés, et permettra d'améliorer la performance commerciale de notre pays sur les marchés de l'ANASE, a-t-il ajouté.

Pour plus de renseignements s'adresser à:

Mme Louise Branch  
Direction de l'expansion du commerce en  
Asie du Sud et du Sud-Est  
Ministère des Affaires extérieures  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
Tél.: (613) 995-7680

On peut obtenir des exemplaires de la brochure Comment obtenir un contrat de la Banque asiatique de développement et du Guide de l'exportateur à l'ANASE au ministère des Affaires extérieures (Ottawa), ou auprès des bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale.